L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 20 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LES TROIS FILLES D'HONNEUR.

PAR FÉLIX DE SERVAN.

PREMIÈRE PARTIE.

VII.

L'ENLÈVEMENT.

— Eh bien! lui dit Tourtereau, combien vous faudra-t-il de temps pour réparer ce timon?

— Une demi-heure, monsieur, répondit l'homme de l'art.

— Une demi-heure, soit! mais pas davantage, car nous sommes pressés.

— Pas une minute de plus, monsieur...... je cours vite chercher mes outils.

Et le carrossier s'éloigna rapidement.

— Pourvu, maintenant, dit alors Cavassion à demi voix, que notre voiture soit assez solidement réparée, et ne nous laisse pas, au retour, une seconde fois en route! Cela deviendrait plus qu'embarrassant avec ce qu'elle contiendra.

— Une jeune fille n'est pas un lourd fardeau, répliqua Tourtereau en riant; il n'y a pas là, je crois, de quoi rompre de nouveau le timon.

Mais nous avons un long chemin à faire. Tu appelles un long chemin, aller d'ici à l'abbaye de Poissy et de là à Paris, au couvent de Saint-Antoine-des-Champs?

— Il nous faut pour cela marcher encore trois heures.

— Eh bien! ce timon réparé ne pourra-t-il supporter un voyage de trois heures?

— Mais ce carrosse, Tourtereau, a peut-être souffert, dans d'autres parties, du choc qu'il vient de recevoir.

— Je t'assure que non; je l'ai examiné.

— Nous devrions l'examiner de nouveau et avec plus de soin.

— Cavassion! repartit le capitaine impatienté, pour la mille-et-unième fois, je te dirai que tu ne sais que combattre mes opinions, toujours mal à propos. Allons! quittons ce lieu, et, pendant que le carrossier va s'occuper de sa tâche, rejoignons nos hommes, car j'ai besoin comme eux de me rafraîchir un peu le gosier.

— Quant à moi, j'ai la langue collée de sécheresse à mon palais, répondit le gros Cavassion.

Et ils se dirigèrent tous deux vers la taverne.

A peine avaient-ils tourné les talons, que le rideau du carrosse se releva, et que Petit Diable, s'élançant de son refuge sur le sol, disparut en un clin-d'œil derrière l'angle de la rue dans laquelle l'avait entraîné un instant auparavant le colossal cavalier.

Il avait appris tout ce qu'il lui importait de savoir.

Comme il s'éloignait, le carrossier revint avec ses outils, et se mit à l'ouvrage. Au bout d'une demi-heure, ainsi qu'il l'avait promis, le timon était entièrement réparé.

Alors, il fut rejoint par Tourtereau, qui sortit de la taverne avec sa petite troupe.

Au moment où le cocher atteint ses chevaux, le capitaine, prêtant tout à coup l'oreille au vent, étendit la main vers ses gens, et leur dit d'une voix brève et assez basse:

— Silence! écoutez!

Un instant s'écoula sans que personne fît entendre une parole.

— Que diable écoutes-tu donc? s'écria enfin Cavassion.

— Tu n'as donc pas d'oreilles! répliqua vivement Tourtereau.

— J'en ai d'aussi longues et d'aussi fines que les tiennes!

— Alors, à quoi te servent-elles donc, si elles n'ont pas été frappées comme les miennes d'un bruit lointain produit, du côté de la forêt, par un galop de chevaux, et, même, je crois, par le roulement d'une voiture?

— Je n'ai rien entendu, répondit le lieutenant.

— Ni moi, dit Savaria.

— Ni moi, dit le carrossier.

Ni moi, répétèrent, chacun à son tour, les six hommes du capitaine.

— Tu rêves! reprit Cavassion en haussant les épaules.

— Non, je ne rêve pas! répliqua Tourtereau en frappant du pied.

— Et, après tout, que signifierait ce bruit?

— Qu'il est bien étonnant que, à une telle heure, il y ait des cavaliers sortant de St-Germain ou y rentrant.

— Pourquoi donc? nous allons bien en sortir, nous!

— Quand cesseras-tu donc de me contredire? s'écria le capitaine en mordant sa moustache...... Mais nous n'avons point le temps de discuter; les chevaux sont attelés: allons, en route!

Cinq minutes après, le carrosse roulait dans la forêt de Saint-Germain, et trois quarts d'heure plus tard, il s'arrêtait devant la porte de l'abbaye de Poissy.

Tourtereau descendit de cheval avec son lieutenant, et ordonna à ses gens de rester près de la voiture, et de ne laisser sortir du monastère qui que ce fût, homme ou femme.

Puis, il agita de toute sa force la sonnette, dont le cordon en fil de fer pendait le long de la porte.

Il vit bientôt cette porte s'ouvrir comme par enchantement devant lui, lorsqu'il eut appris au concierge qu'il était envoyé par le cardinal auprès de la supérieure.

On alla aussitôt réveiller la vénérable religieuse, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé, que Tourtereau et Cavassion, qui avaient été introduits au parloir, la virent arriver.

Voici ce que Son Eminence m'a chargé de vous remettre, lui dit Tourtereau, entrant brusquement en matière et lui présentant la lettre de Richelieu.

— Ah! mon Dieu! s'écria la supérieure, qui, ayant lu cette lettre, s'affaissa sur une chaise, comme si elle eût été frappée d'un coup de foudre.

— Madame, nous ne sommes pas venus ici pour voir des évanouissements, reprit vigoureusement le capitaine, qui était d'autant moins disposé à se laisser attendrir par ce spectacle, que, comme nous l'avons dit, il se montrait toujours animé envers les femmes des sentiments les plus hostiles.... Il s'agit en ce moment, non de trembler, non de se lamenter, mais de vous soumettre à la volonté de Son Eminence. Menez-nous à l'instant même auprès de Mlle de Lormel.

— Oh! messieurs, c'est horrible!...... Que faire? Ah! la reine! la reine! murmura la pauvre religieuse en songeant au dévoûment qu'Anne d'Autriche attendait d'elle à l'égard des dangers qui pouvaient menacer le sort de Léonie.

— Si vous ne vous pressez pas, repartit Tourtereau d'un ton terrible, je vais employer un moyen sûr d'arriver, malgré vous, jusqu'à cette demoiselle. J'irai derrière moi trente de mes gens qui m'attendent que mes ordres pour fouiller le monastère de fond en comble.

— O ciel! ... qu'entends-je? Vous oseriez?

— Madame, je ne connais que mes devoirs. Songez de votre côté à remplir les vôtres envers Son Eminence! Vous savez les funestes conséquences que pourrait avoir pour vous la moindre résistance à ses volontés.

— Oh! je ne le sais que trop mes doute!.... soupira la supérieure, qui, comprenant qu'elle n'avait aucun moyen de lutter contre un ordre du cardinal, se vit forcée d'abandonner Léonie à son sort...... Eh bien! messieurs, suivez-moi donc! ajouta-t-elle d'un accent désespéré.

Et, levant les yeux au ciel:

— O mon Dieu! dit-elle en son âme, veillez sur elle! Ayez pitié de cette pauvre et chère enfant!

Puis se dirigeant vers la porte du parloir, elle entraîna le capitaine et le lieutenant sur ses pas.

Bientôt ils sortirent des bâtiments du monastère pour mettre pied dans le jardin potager.

— Ah! ça, madame, s'écria Tourtereau en s'arrêtant avec défiance, où nous conduisez-vous donc?

— Je vous conduis naturellement auprès de Mlle de Lormel, répondit l'abbesse désolée.

— Elle n'est donc pas dans le monastère?

— Elle habite un pavillon situé au bout du jardin.

— Ah! oui, je le connais, dit le capitaine rassuré: un pavillon attenant au mur de clôture, en face du bois qui se relie à la forêt?

— Précisément.

— Bien! fort bien! continuons notre marche.

En deux minutes ils eurent traversé le potager. Arrivée au pavillon, la supérieure fut obligée, pour y pénétrer, de réveiller le jardinier Girard et Jeanne sa femme, qui, on se le rappelle, en étaient les gardiens. Elle y entra suivie de Tourtereau et de Cavassion, qui ne la quittaient point d'un pas. Lorsqu'elle se vit devant l'escalier qui menait à la chambre de Léonie, elle se retourna vers eux en leur disant:

— Messieurs, vous ne pouvez aller plus loin: il faut que vous m'attendiez ici.

— Et pourquoi cela, demanda le capitaine en fronçant le sourcil, car il était toujours en garde contre l'idée qu'on pouvait lui tendre quelque piége.

— Messieurs, répliqua l'abbesse gravement et presque d'un ton d'autorité, songez qu'il est plus de minuit: Mlle de Lormel dort depuis longtemps; le seuil de sa chambre ne saurait être franchi que par moi; la bienséance, la décence vous font un devoir rigoureux de ne point repousser ma prière. Dès qu'elle sera habillée, vous me verrez redescendre avec elle.

— Alors, hâtez-vous! répliqua rudement Tourtereau, qui dut forcément se soumettre à d'aussi respectables raisons.

— Du reste, ajouta l'abbesse en désignant Girard et Jeanne, ces braves gens qui vont vous tenir compagnie vous peuvent assurer (si cela est nécessaire pour vous tranquilliser parfaitement), que vous êtes ici sur le seul passage conduisant à la sortie de cette demeure, et que, par conséquent, votre prisonnière ne saurait vous échapper.

— Nous le voyons bien! répondit le capitaine en ricanant et voulant par là faire entendre qu'il ne se fût pas montré si complaisant s'il avait soupçonné d'autres issues au pavillon.

La supérieure demanda un flambeau à Jeanne et monta au second étage, où, comme on doit s'en souvenir, la chambre de Léonie était située.

Le bruit qu'elle fit en ouvrant la porte réveilla la jeune fille, qui, la voyant s'avancer vers son lit avec tous les signes de l'affliction et de la terreur, s'écria fort alarmée:

— Vous ici, à une telle heure, ma bonne mère! Qu'est-il donc arrivé?

— O chère demoiselle!.... chère demoiselle!.... quel malheur! répondit la religieuse d'une voix éteinte en tombant toute frémissante sur un siége au chevet du lit.

— Le feu est-il donc à l'abbaye? demanda Léonie.

— Ah! c'est pis que cela!

— Pis que cela! répéta la jeune fille, dont la surprise et la frayeur croissaient à chaque mot de son interlocutrice.

— Le cardinal, répliqua l'abbesse (ah! je ne sais comment m'exprimer pour adoucir l'horrible coup dont il me faut frapper votre cœur!), le cardinal a découvert que vous étiez ici!

Mlle de Lormel jeta un cri d'effroi.

— Je suis perdue! dit-elle ensuite d'une voix sourde en pressant son front dans ses mains.

— Oui, pauvre enfant, vous êtes perdue, je suis forcée de l'avouer, car je ne vous ai pas tout appris.

— Je devine le reste, reprit la jeune fille, non en s'abandonnant à la douleur, mais en relevant la tête avec un sourire de noble fierté. Il y a là, derrière vous, n'est-ce pas, quelques-uns des agents secrets du cardinal, envoyés vers moi pour m'enlever de cette abbaye?

— Hélas! oui, soupira la supérieure en sanglotant.... habillez-vous donc vite, je vous prie; car je les ai laissés au bas de l'escalier, et, si vous les faites trop attendre, ils sont capables de monter ici.

— Eh quoi! reprit Léonie en se couvrant à la hâte de ses habits, n'est-il aucun moyen de leur échapper?

— Aucun!.... deux d'entre eux gardent le pavillon, les autres veillent au dehors.

— Eh bien! je ne les suivrai pas! je lutterai de toutes mes forces contre ces odieux ravisseurs! s'écria Mlle de Lormel avec une véhémence d'accent et de geste qui épouvanta l'abbesse.

— Mais, dit celle-ci, la moindre résistance de votre part ne serait que l'effet du délire: que peut une faible jeune fille contre des hommes armés?

— Ce que peut le désespoir: ils ne m'emmèneront pas vivante!

— Que dites-vous, grand Dieu! Décidément, votre esprit s'égare: le ciel vous défend d'avoir de telles pensées!

— Vous avez raison: pardonnez-les moi, ma bonne mère! répondit Léonie en serrant convulsivement la main de la religieuse; mais songez qu'il me faut retomber au pouvoir du cardinal, qui a été le bourreau de mon père et de ma mère! Songez que son unique but doit être de me tenir séparée pour jamais de ma bienfaitrice, et de m'ensevelir, loin de tout secours, dans quelque cloître où le monde cessera d'exister pour moi, et où je serai condamnée à finir mes jours!... Oh! toutes ces idées, convenez-en, ne sont-elles pas plus horribles que la mort même? ajouta la pauvre enfant en noyant ces dernières paroles dans un torrent de larmes que l'énergie de son âme devint impuissante à contenir plus longtemps.

— Que voulez vous? repartit la religieuse atterrée, cet homme semble être servi par une fortune invincible: elle finit toujours par couvrir tôt ou tard à ses desseins le chemin du succès.... Soumettons-nous donc à ses ordres, puisque rien n'est capable de lui résister, et espérons en Dieu, car lui seul peut courber ce front superbe et frapper d'inertie sa puissance!

— Oh! oui, s'écria la jeune fille par un chaleureux élan du cœur, oui, je dois mettre toute ma confiance en la miséricorde divine: il est impossible qu'elle m'abandonne dans cette affreuse situation! Il est impossible qu'elle laisse le persécuteur de ma famille couronner sa notre vengeance par le malheur, par le supplice de ma vie entière!

Comme ces derniers mots venaient d'être prononcés, deux coups assez forts furent frappés aux contrevents de la fenêtre donnant sur la terrasse.

Léonie et la supérieure se regardèrent en tressaillant. Un troisième coup fut encore frappé, et, presque au même instant, une voix d'homme, ferme et bien accentuée, mais dont le timbre néanmoins semblait être un peu étouffée par une intention prudente, fit entendre ces paroles:

— Mademoiselle Léonie.... êtes-vous là?

— O ciel! quelle voix! s'écria la jeune fille en bondissant de joie vers la fenêtre.

— Grand Dieu! que faites-vous? dit l'abbesse en cherchant à la retenir, c'est un malfaiteur qui veut s'introduire ici!

— C'est un ami! reparti Mlle de Lormel, qui déjà avait ouvert le châssis de la croisée.

— Oui, reprit la même voix derrière les contrevents, c'est l'ami auquel vous avez sauvé la vie peut-être, et qui, comme il vous l'avait assuré, n'oublie jamais les services qu'on lui a rendus.

A peine cette phrase était-elle achevée que Léonie, de ses mains impatientes, repoussait avec force les contrevents au dehors.

Alors, elle eut sous les yeux un tableau dont l'ensemble et les détails la saisirent au point de la rendre un instant muette d'émotion. Non-seulement elle retrouvait sur la terrasse l'être mystérieux qui y avait fait son apparition si subitement et d'une façon si extraordinaire dans cette soirée orageuse par laquelle a commencé notre récit, mais elle apercevait encore huit hommes immobiles, silencieux, à côté de ce singulier personnage, lequel était sans doute leur chef. Ils avaient tous les mêmes armes et le même costume: les armes consistaient en un poignard et deux pistolets passés à la ceinture; le costume se composait d'un large haut-de-chausses, d'une veste, d'un feutre, de petites bottes à l'écuyère, et, sa couleur, y compris même le chapeau, était d'un gris sombre, afin sans doute d'offrir moins de prise aux regards dans les ténèbres.

— Mademoiselle, reprit l'inconnu de son air ouvert et dégagé qu'on n'a pas oublié sans doute, voici quelques-uns de mes compagnons qui, comme moi, sont tout prêts, pour vous tirer de danger, à verser ici la dernière goutte de leur sang.

Les huit hommes s'inclinèrent respectueusement devant la jeune fille, et relevèrent ensuite la tête pour rester dans leur immobilité sans se permettre d'articuler un mot.

(*A continuer.*)

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New-York,

TOUS LES SAMEDIS, A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellente commodité garanties.

PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York		$100
A Londres	do	105
A Hambourg	do	110
Au Havre et à Brême	do	110
A Paris	do	115

ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York	$ 35
A Londres	40
Au Havre et à Paris	40
A Brême ou Hambourg	40

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont): $40, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de première chambre, en retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au dessus sur le "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 180, rue de la Commune.

3 sept—6m

COMPAGNIE DE VAPEURS

Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie, SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends,

partiront de

la Nlle-Orléans	du Havre	de Hambourg
BAVARIA, 10 Déc.	4 Nov.	1er Nov.
TEUTONIA, 10 Jan.	4 Déc.	1er Déc.
SAXONIA, 10 Fév.	4 Janv.	1 Janv.

prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg.

PRIX DU PASSAGE:

De Hambourg ou du Havre.	De la Nlle-Orléans à la Havane.
Première cabine...$150 00	Première cabine...$165 00
Deuxième cabine... 112 50	Entrepont ... 45 00
Entrepont ... 45 00	

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: 1ère cabine...$50 en papier. | Entrepont, $20 en papier.

Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 10 et 15 pour cent de primage.

On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent.

MAURY & CO., Agents de passage, 161 rue de la Commune. WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents généraux, 82 rue Carondelet. D. ERDMANN, Havre. C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux de passage de la Compagnie, No 6, rue Barclay, New-York.

En construction le vapeur SILESIA.

28 août—6m

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélices, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord, LE NEW-YORK ....Capitaine F. Dreyer, LE BREMEN............Capitaine H. A. Neynaber, feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême, ils toucheront à la Havane et à Southampton en allant et en revenant.

Jours de Départ.

DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
LE NEW-YORK, 14 octobre	vers le 20 novembre.
LE BREMEN, 11 novembre.	vers le 20 décembre.

PRIX DU PASSAGE—

De la Nouvelle-Orléans à la Havane et à Brême: Première chambre........en or—$165 Entrepont..............en or— 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Première chambre, en monnaie courante $50 Entrepont 20

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent. Rue de l'Union, No 62.

23 août—6m

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN'L. GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W.P.Henry,
GEN'L. MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partent de New-York et de la Nlle-Orléans, Le steamer UNITED STATES, Commandant Geo. L. Norton, Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE, 27 décembre, à 8 heures A. M. et le steamer GEN'L. MEADE, Capt. A. W. Sampson, MERCREDI, 30 décembre, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents emménagements. Chambres...........$60 00.

On signe des bills de connaissement pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 180.

Le CRESCENT CITY suivra le UNITED STATES et partira DIMANCHE, 3 janvier à 8 A. M.

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer CORTES, Commandant Horatio Nelson. Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse Le DIMANCHE, 27 décembre, à 8 heures A. M. Passage.........$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

4 mai—1an

POUR MARSEILLE.—Le paquet sur voilier de première classe LEOPARD, cap Riel ou Mathiesen, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous délai. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à W. E. BUDDENDORFF, 15 rue Carondelet.

24déc

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES. NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

16 août—6m

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

16 août—6m

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

16 août—6m

Extrait de Café

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

16 août—6m

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFE tous les jours; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables. NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

16 août—6m

BISCUITS. BISCUITS.

Old Basin Bakery,

P. BIZOT & SISSAC,

NOS 7 et 9, Carondelet Walk. Cette boulangerie connue depuis si longtemps et si avantageusement des marchands de la ville et des campagnes offre en vente des biscuits de toute espèce et de première qualité, à 10 pour cent au-dessous des prix courants.

1 oct—3m

Pour les Attakapas.

Bateau régulier des Attakapas.

Le bateau à vapeur PEERLESS, d'un faible tirant d'eau, capitaine J. P. Forget, part de la Nouvelle-Orléans, SAMEDI, 19 déc., à 5 heures P. M., pour St-Martinville, la Nouvelle-Ibérie, et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. LEAKE, No 3 de la rue Tchoupitoulas.

18déc—1m

Pour Cincinnati et Louisville.

Jour de départ, MERCREDI, 23 décemb. à 5 h. P. M. positivement.

Pour CINCINNATI, LOUISVILLE et tous les ports intermédiaires — Le beau bateau neuf ALASKA, F. J. Gates — Comm., W. G. Verts, Partira ainsi qu'il est ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON & Co., No 91 de la Commune.

18déc—3f

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine W. B. Richardson; commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, Agent, No 17 de la rue Tchoupitoulas.

5 déc

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis. POUR VICKSBURG.

Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Bâton-Rouge Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Martin et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se relie, à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Coen ess", qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE, No 22 de la rue Natchez.

20 nov

Pour Mandeville.

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. T. Gomez, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; les MARDIS à l'arrivée du train de midi; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi. Au retour, il partira de Old Landing à 5½ heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS; et de Mandeville, les LUNDIS et JEUDIS, à 5½ heures du matin.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

Le CAMELIA n'ira pas, pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncté. COHEN M. SORIA, agent, 18 et 20, rue Union.

23avril—1an

Pour la Rivière Rouge.

PAQUEBOT DU SAMEDI,

Pour la Rivière Rouge.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

POUR CAMPTE, Natchitoches, St-Maurice, les débarcadères Fareres, Montgomery, Durand, Saxton, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Plaisance, Cotile, Alexandrie, Echo; les débarcadères Norman, Barbin et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur ST-NICHOLAS, capitaine John C. Dowty. Wm. Culbertson et Thos. J. Dowty, commis. Partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les SAMEDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO H. LORD, agent, No 70 de la rue Gravier.

10 déc—1m

Pour Baton-Rouge.

POUR BATON ROUGE et tous les débarcadères intermédiaires.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine Emile Gross, quittera la Nouvelle-Orléans les LUNDIS, à 5 heures de l'après-midi, et les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de lundi, 16 novembre. Retour: il quittera Bayou Sara les MARDIS et les SAMEDIS. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, Agents, No 28 de Commercial Place.

13déc—1m

Opelousas

Départ tous les SAMEDIS à 5 h. P. M.

Pour les Opelousas, Washington, Port Barré et tous les débarcadères de la côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine E. R. Splane, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.—Le CLEONA part de Washington tous les MERCREDIS matin, à 10 heures. 11déc

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Port Barré, et tous les débarcadères de la côte, la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau, ANNIE WAGLEY, W. Burton, capitaine. M. Kenison, commis. Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 8 de la rue Bienville, ou à J. M. JOHNSTON, 28 Vieille-Levée.

3 déc

Grand Ecore.

PAQUEBOT hebdomadaire régulier—Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.—Pour Grand Ecore, St-Maurice, Montgomery, (Pineville) et tous les débarcadères de Rosalie, Alexandrie, les débarcadères Norman, Barbin et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur OLIDE, capitaine James F. Muse; commis L. W. Clayton, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. BRITTON & CO, No 63 de la rue de la Commune. ou à GEO. H. LORD, No 70 rue Gravier.

18déc

La Côte et Bayou Sarah.

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 8 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour Bâton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à vapeur, [illegible] capitaine, E. Brassac, commis. Partira à 5 heures P. M. et [illegible] de la côte et les débarcadères ordinaires. Partira de BAYOU SARA et de SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 3 sept

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans, la côte Bayou et le Bayou Lafourche.—Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine J. Hope (J. J. Brown, commis) partira pour toutes les villes de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Retour: quittera Thibodeaux tous les LUNDIS et JEUDIS; et le Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

LE bateau à vapeur côté hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, pour la Nouvelle-Orléans, partira tous les LUNDIS à 5 heures, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 11 de la rue Conti

28 août

La Côte et le Bayou Lafourche.

Ligne du Croissant entre la Nlle-Orléans et Lafourche, ainsi que la Côte.

Le beau bateau à vapeur FLICKER, capt. Duval Chennert (N. J. Dupuis, commis) part de la Nlle-Orléans pour les points ci-dessus tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Retour: le VENDREDI et le LUNDI, avant la marée.

3 déc—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte.

Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera son service le 10 novembre. Il quittera la Nlle-Orléans les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi. Il sera de retour les MERCREDIS VENDREDIS et LUNDIS. A. DUGAS.

14 déc—1m

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Lanoix, commis P. A. Chariot, part de la Nouvelle-Orléans pour la côte, tous les LUNDIS à 5 heures du soir et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES, partant du Bayou Lafourche jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 5dec—1m

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capt DIDIER, commis A. NICOLL, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

3nov—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

16 décembre 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de SIX PIASTRES "par action" provenant du bénéfice des six derniers mois et qui sera payé, à partir du MARDI, 5 janvier 1869, aux actionnaires ou à leurs ayant cause, au bureau de la Compagnie. WM S. BROWN, Trésorier.

16déc—1m

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1868.

HIER, à une élection de Directeurs de cette Institution, les personnes dont les noms suivent ont été élues pour l'année:

AM. FORTIER,	M. PUIG
W. B. SCHMIDT,	F. MASPERO,
C. J. LEEDS,	J. SCHUCK,
D. FATJO,	J. CAULFIELD,
J. J. FERNANDEZ,	ANT. GIRAUD,
F. W. TILTON,	AUG. COUTURIÉ,

J. J. ADAMS.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. AM. FORTIER a été élu Président à l'unanimité, et M. J. E. PASCAL, Caissier. J. E. PASCAL, Caissier.

18 déc—3f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 7 décembre 1868.

AVIS est donné que conformément à l'article cinq de la charte de cette Compagnie, l'élection de douze directeurs, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 28 décembre 1868, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. J. W. HINCKS, Secrétaire.

8 déc—1m

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 19 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de cinq Directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 46 de la rue du Camp, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. TH. J. DIX, Caissier.

19 déc—11j

Bureau de la Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi, du Sud et de l'Ouest.

LE soussigné invite respectueusement tous les souscripteurs de cette Compagnie de venir payer leur 20 pour cent sur les actions pour lesquelles ils ont souscrit. Il annonce en même temps au public que le livre de souscription de cette Compagnie est ouvert au magasin de droguerie en gros de Maussell & Bogel, No 43 de la rue des Magasins. Bureau, de midi à 3 heures de l'après-midi. JOHN PAUL BAKER, Agent.

16déc—3m

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1868.

UNE élection de douze Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 126 de la rue du Canal, le TROISIEME LUNDI de décembre (21 du courant) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. WM. P. SINNOTT, Secrétaire.

10 déc—10

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES ET DE LANCASHIRE.

Contre l'Incendie.— Capital, $5,000,000 en or.

CETTE Compagnie donne des polices sur toute espèce de marchandises et de propriétés, aux taux courants.

POLICES EN OR.

R. G. MUSGROVE, Agent général—Bureau, No. 64 de la rue Carondelet, coin Perdido.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, Le 2 décembre 1868.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire.

2déc—et 4 janv

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne. P. McBRIDE, Secrétaire.

2 déc—et 4 janv

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

3 décembre 1868.

UNE ELECTION aura lieu, à ce Bureau, le LUNDI, 4 janvier 1869, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour élire les directeurs de cette Compagnie, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain. WM. S. BROWN, Trésorier.

4déc—1m

ANNONCES DIVERSES

VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'humanité, en présence est accompagnée des symptômes les plus délicats: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irritabilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, et l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGÉ, Agent rue de Chartres, No 39, Nlle-Orléans

3nov

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositifs, etc., No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans

MADAME WARLT, FEMME-MEDECIN,

No 195 rue de la Douane, coin Remparts,

GUERIT des maladies chroniques, telles que les Rhumatismes, la Névralgie, etc. Ses remèdes n'ont jamais failli.

Elle soulage promptement les Dames qui souffrent de l'interruption des Menstrues. 24 oct—1an

Compagnie de Glace Crescent City

LA Compagnie de GLACE Crescent City, a été dissoute, par la mort de J. L. Warner, le 29 septembre dernier. La liquidation de ses affaires sera dirigée par la nouvelle compagnie formée aujourd'hui. A. W. BOSWORTH, président, J. J. E. MASSICOT, Secrétaire et Trésorier de la Compagnie de Glace du Crescent City.

UNE CORPORATION a été formée, aujourd'hui, par les membres survivants, pour fournir de la GLACE à la ville de la Nouvelle-Orléans, sous le nom de "CRESCENT CITY ICE COMPANY."

Le bureau de la compagnie est à l'ancien local, No 21 de la rue du Camp, au premier. JOHN F. KRANZ, président. J. J. E. MASSICOT, Secrétaire et Trésorier, de la Compagnie de Glace Crescent City.

2 déc—1mo

E. A. TYLER,

115.......RUE DU CANAL.......115,

Fabrique, sur commande,

DES MONTRES, DES PENDULES, DES BIJOUX ET DE L'ARGENTERIE.

IL a en magasin et reçoit constamment, des meilleures manufactures d'Europe et d'Amérique des MONTRES des PENDULES et des BIJOUX.

On trouvera chez lui une grande variété de ARGENTERIE DE TABLE ET D'ORNEMENT DE L'ARGENTERIE PLAQUÉE,

Des L. NETTES et des LORONONS en or, argent, acier et caoutchouc; des STATUETTES en bronze et en marbre, de Paris.

Les réparations de montres, bijoux et la monture des diamants seront l'objet d'une attention particulière.

Il fait de l'argenterie sur commande. 13nov 3m

PROPOSITIONS—Avis aux entrepreneurs—Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga—Nlle-Orléans, 23 novembre 1868.—Des propositions cachetées pour construire la partie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, entre la Nlle-Orléans et Mobile, laquelle partie embrasse environ 2,650,000 pieds cubes de travaux en terre; la livraison de matériaux pour la construction et l'établissement de 4500 pieds linéaires de ponts en treillis, et pour la livraison de 400,000 traverses et autres matériaux—seront reçues, au bureau de la compagnie, dans la ville de la Nlle-Orléans, jusqu'à 10 heures du matin du mercredi, 20 janvier 1869. Des cartes et projets de la ligne, les plans de construction et des approximations de travaux à exécuter seront exposés au même bureau et où il sera fourni des formules en blanc pour contrats, cahiers de charges, propositions, etc.

Toutes les propositions devront être adressées à Henry Van Vleck, ingénieur en chef de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, à la Nlle-Orléans, Lne. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute proposition qui, pour une raison quelconque, ne lui paraîtrait pas satisfaisante. JAMES A. RAYNOR, Président de la Comp. du Chem. de fer de la N. O., de M. et de C. 24déc—au 20 jan

STEAM DYEING. Teinturerie et Nettoyage, deuxième Remparts et Ste-Philippe. E. EUGENE GEORGET. Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 8 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture des tissus couleurs, les soins apportés dans le nettoyage et l'extrême modicité de ses prix, se recommande d'elle-même à la confiance publique.

Paletots, draps, mérinos, etc., teint en noir, $1 00; Pantalons, 75 cts.; Gilets, 50 cts.; Robes en soie, mérinos, grenadine, popeline, mousseline, barège, mozambique, collets, châles, teint en noir, 75 cts.; robes de soie, etc., teints en soie, teints en noir, 75 cts.; Jupes, Châles 60 1 00; Robes en soie, teint en bleu ou violet, 2 50; en jaune ou vert, 2 50; en marron Bismark et gris, 1 75; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, Robes, Châles, Jupes, 1 00; Robes en soie, $1 50, 75 et 1 00; Rideaux en soie, toutes couleurs 75 cts.

Il sera fait un escompte à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà très modérés. Gants nettoyés en toutes. 22 sept—6m

Argenterie plaquée.

UNE grande variété d'argenterie plaquée, fins, surtouts de table, des corbeilles à gâteaux, des corbeilles à fruits, corbeilles à œufs, services à thé, pots à glace, tasses et gobelets, de plus, une excellente qualité de couteaux et de fourchettes, etc. Objets de fantaisie, JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE. A. B. GRISWOLD & CO, Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie et d'argenterie plaquée, de coutellerie, fusils et pistolets. 11nov—1m

LIQUIDATION DU MAGASIN de Papier peint

ET D'ARTICLES DE PIETE, &c.

162 et 165 rue Bourbon, près de l'Opéra. VENTE à 20, 25 et 30 pour cent de REDUCTION, avant l'entrée. Toute lettre de papiers de $30, 35 et 40 cent. réduction, et au-dessous de $30, 25 p. cent.

FUSILS! FUSILS!

REVOL, ARQUEBUSIER,

210.........Rue de Chartres.........210

(MÉDAILLE D'OR DE 1868.)

Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu.

A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais. Pièces de rechange. Chemises, des armes, Capsules Gevelot et autres marques, ainsi que d'autres articles de chasse et munitions, etc.

18 nov—3m

FUSILS! FUSILS!

199.........RUE DE CHARTRES.........199

MAISON FONTALBA.

Les disciples de St Hubert seront heureux d'apprendre que notre populaire armurier, J. SAGET, vient de recevoir un bel assortiment de FUSILS de chasse, "DAMAS BERNARD," ainsi que d'autres armes de toutes qualités, qu'il vendra au prix coûtant. On trouvera aussi chez lui des cartouches et munitions de toute espèce, ainsi que des Chemises doublées pour lui-même, qu'il garantit pour un an.

14 nov—3m

DENTISTES.

J. S. KNAPP, D. D. S.,

DENTISTE,

Cabinet et résidence—No 15 de la rue Baronne, près Canal. 1er déc—6m

Dr. O. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...41. & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle, *GRAND SUCCÈS!*

LE DR. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE 196.....RUE DU CANAL.....196 entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

16 mai

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—PP le 22

Cigares—Tabac.

ACHETEZ VOS CIGARES chez GEO. ALCÈS,

186 RUE DES REMPARTS 186

M. ALCES vient en vente avec assortiment conforme de cigarettes. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (Havane, américains et havanais). M. Alcès offre ses fabriques de cigares du tabac du fouillon, améliorés d'importé, de bonne qualité, à des prix réduits et en détail, ainsi que des Robes de Grenade, No 18, 19 et 20. Les ordres adressés au Lock Box No 346 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.

Cigares de la Havane! CIGARES DE LA HAVANE!

UN nouveau et très grand stock de cigares importés, de différentes grandeurs et marques, telles que—Partagas, Cabañas, La Corona, H. Upmann, Walter Scott, Perfeccion, etc, etc.

A vendre, à des prix très modérés, par JAYME MAGI, No 72 de la rue Commune, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas.

19nov—3m

350,000 Cigares.

LE soussigné vendra, aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares, faits dans sa fabrique, du meilleur tabac de la Havane (Vuelta Abajo). Il a aussi un grand choix de Cigares mêlés et du pays. F. SUAREZ, Fabricant de Cigares, No 13, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District.

14 nov—3m

Emigrants, Travailleurs et Artisans.

BEAUCOUP d'émigrants arrivent d'Europe, les personnes qui désirent employer des cultivateurs, des artisans ou des domestiques, feront bien de s'adresser au BUREAU D'IMMIGRATION, No 112 de la rue de la Douane, Nlle Orléans, ou y envoyer leur adresse et y faire savoir de quoi ils ont besoin. Les personnes qui désirent s'employer peuvent également profiter de cet avantage.

Le chef du Bureau prépare en ce moment et publiera sous peu, un rapport sur les ressources de la Louisiane—surtout celles qui ont trait à l'agriculture, au commerce, aux manufactures. Il recevrait avec reconnaissance tous les renseignements nouveaux qui pourraient lui être fournis au sujet de l'industrie et de l'économie individuelle à l'endroit des fermes et de la culture des fruits. JAMES O. NOYES, Chef du Bureau d'immigration

22 nov—1an

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires, La Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 3 heures.

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Ale, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plomb. No 146 rue Poydras, Nouvelle Orléans.

Ustensiles de tous genres en fer-blanc, poterie, de Ostwald, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations. 25 oct—1a

R. CONDON, Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

Tonnellerie qui a remporté le prix.

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de pièces à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi. B. J. BESKERY, Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Conti et Bienville.

22nov (Débarcadère du sucre) Bureau No 33.

J. H. ILSLEY,

(Ancien Juge de la Cour Suprême),

AVOCAT ET CONSEILLER.

BUREAU:

127......Rue Gravier......127

NOUVELLE-ORLEANS.

22 nov—1a

AVIS.

A PARTIR d'aujourd'hui, j'emploie, en qualité de vendeur, M. F. H. PETITPAIN, le plus ancien vendeur de cette ville. Il sollicitera, au dehors, les ventes de catalogues, viager, successions, propriétés foncières, et fera de ces ventes l'objet d'une attention particulière. J. DEJAN, Jr, Encanteur, No 109 de la rue Gravier, coin Carondelet.

3 déc—1m

Profitable placement d'argent.

UNI ARDINIER instruit, également versé dans la théorie et la pratique de l'agriculture, et propriétaire, dans une des paroisses de la côte du fleuve, d'un ancien morceau de terre à l'abri de tout danger d'inondation, désirerait trouver un ou plusieurs associés pouvant disposer d'un capital de DIX MILLE PIASTRES, ou PLUS, pour cultiver ledit morceau de terre pendant une ou plusieurs années, les profits par moitié. Il ne entend obtenir 10 pour cent leur avoir au sortie.

Les familles possédant et qui auraient quelques fonds dans cette entreprise y trouveraient un sûr moyen de tirer un bon intérêt de leur argent, mais on offre quelques autres avantages de placer. Pour plus amples informations, s'adresser, par écrit, à M. CHARLES, Bureau de l'ABEILLE, No 73 rue de Chartres. 3nov

WILLIAM CREEVY, Armateur et Négociant Commissionnaire,

RUE CARONDELET, No 33

4 nov—3m

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES — ET — Importateurs et marchands de sucre et mélasse de la Louisiane et de l'étranger. Rue Tchoupitoulas, No 44.

1er sept—1an

E. HEATH,

MARCHAND D'ARTICLES DE TAPISSIERS, TAPISSERIES, ETOFFES A RIDEAUX, STORES, CORNICHES, ETC.

28 nov—3m

Chaux du Cap de Richards, Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque de commerce: "RICHARDS' CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité parfaitement bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la chaux est une des plus parfaites chaux de l'industrie, il y a toujours un assortiment complet des fournaux, rue de marbre, 167 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourbon. NEWTON RICHARDS.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A SABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction ainsi que des Boiseries pour clôtures, à des prix très modérés. Les ordres recevront l'objet d'une attention particulière. 16 juillet—1an

TAXES.

MANDATS de l'Etat, pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par J. HERNANDEZ, No 11 de la rue Carondelet

15 oct—3m

J. RAULT,

Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magasin, 4me District,

Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de sûreté de tous genres, pour magasins et pour maisons, ainsi que clefs, cassettes et timbres de toute grandeur; il se charge également de la pose des serrures et sonnettes ainsi que de toutes réparations concernant son métier. En outre on y trouvera des pistolets français et américains, et des munitions de toutes sortes. Il a également un assortiment de Lames et Scies pour les bouchers, apportées par lui de France.

Il vend en gros et en détail

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal,

D. H. STELLA, Propriétaire.

5fév—1an

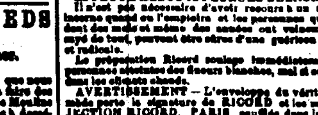

UN REMEDE INFAILLIBLE

Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour LA GONORRHÉE dans toutes ses phases. L'ECOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés, La FLUOR ALBUS ou FLUEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne quand on l'emploie et les personnes qui peuvent s'en servir ont obtenu d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS. scellée dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule. MAUSSELL & BOGEL, Agents pour la vente en

2 août

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Fouché.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Mowell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & Co.

AGENCE GENERALE

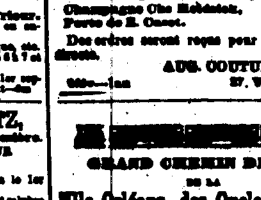

Eau-de-vie Saravue de Forgeids Fils
De Alphonse Cahanne,
Champagne Cte Hébrand,
Porto de E. Ouest.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Co. 27, Vieille Lev

6déc—1an

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, peuvent faire recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bœuf, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour [illegible] doit être payé sur livraison. [illegible] BAYLEY, Surintendant.

15déc

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21sept—1an

INSTITUTION DERON

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No 282, Esplanade, enseignement Primaire, Commercial et Supérieur, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6½ 7 et de 7 à 9.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—1m

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytanie et Première. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868. Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spacieux ceux des fruits ombragés d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs distingués et comprend les sciences les plus élevées et tous les arts d'agrément nécessaires à une éducation soignée. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution.

15août

Collége de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Classes du jour pour garçons de 3 à 3 heures.

Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.

INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. Connaissances utiles.

Classes du jour .... de $3 à 5 par mois.
Classes du soir .... de $5

15sept—1an

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.

15juillet

VENTES JUDICIAIRES

CLAUDE FOULON vs AUGUSTE MANNESSIER.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 20,761—En vertu d'un ordre writ de mise en vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-six de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, Philippe, de la Commune et Sonor; et désignés par les numéros treize et quatorze, d'après un plan annexé à un acte au rapport de Charles A. Tullaris, ci-devant notaire public en date du 20 mai 1858.

Lesdits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No treize mesure vingt-six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Philippe, trente-neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Cassée, et le No quatorze, de quarante-deux pieds dix pouces de profondeur sur la ligne intérieure du côté de la rue de la Commune, limitrophe du No vingt-six et vingt-six pieds de largeur derrière.

Et le No quatorze contigu au No treize, mesure vingt-huit pieds de face à ladite allée sur vingt-six pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ladite allée est en commun avec d'autres terrains ainsi qu'il appert du plan sus relaté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une jolie maison neuve en briques à deux étages, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de A. W. Walker, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, notaire public en cette ville, en date du 22 mai 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette saisie étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date, et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

Le dit acquéreur paiera au comptant, et ce en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces du shérif et du greffier s'élevant ensemble à la somme de $266, ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville. THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 déc—12,16,20,26

John B. Murison pour l'usage de Drake Kleinworth & Cohen vs John H. Brown.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 20,213—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-huit de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville au faubourg Marigny, désigné par le Numéro Trois Cent Cinquante-Trois, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, alors voyer de cette ville, daté du 18 février 1834 et annexé à un acte au rapport de Félix de Armas, alors notaire public en cette ville, en date du 7 mai de la même année, portant vente par les syndics des créanciers de Jean Chauveau au dit Pilié.

Le dit terrain mesure soixante pieds de face à la rue des Bons-Enfants sur cent vingt pieds de profondeur entre celles Musique et des Poètes.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite à l'encan public du syndic des créanciers de Pierre Félix Lefebvre, suivant acte au rapport de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 4 d'octobre 1842.

2o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville au dit faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues des Bons-Enfants, d'Amour, des Poètes et Musique. Le dit terrain est désigné par le numéro "Un" et mesure vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue des Bons-Enfants, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds de pouces, mesure américaine, conformément au plan de C. H. Pilié, ci-devant voyer de cette ville, du 5 mai 1832 déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire public en cette ville.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de William Ormsby, suivant acte au rapport de John O. Poindexter, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 22 juin 1854.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. THOS. L. MAXWELL, Shérif de la paroisse d'Orléans.

25nov—29,4,12,20,27déc.

PETER TATE vs J. C. DE GRUY.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 79—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-neuf de décembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit

Un terrain situé au faubourg des Religieuses, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Ste Marie, Laurel (autrefois St Michael) et St André, désigné par le numéro douze, d'après un plan dressé par A. Hedin, architecte, le 12 d'avril 1848 et déposé en l'étude de Wm. Christy, alors notaire public en cette ville, sous le No 31 au Livre de plans No 7 et ayant, mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Constance (autrefois Live Oak) sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds dix pouces trois lignes du côté de la rue Ste Marie, cent cinquante neuf pieds neuf pouces et une ligne et demie et quart de ligne sur la ligne intérieure limitrophe du numéro treize et une largeur dans le fond de trente six pieds et une demie ligne.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 nov—5 13 20 29 déc

CHARLES C. EDEY vs LOUIS C. D'HOMERGUE

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 186—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatre de janvier 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit

Une certaine portion de terre sise dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles (autrefois Nayades), Quatrième, Prytanie et Washington. La dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue St-Charles, sur cent vingt huit pieds huit pouces de profondeur du côté de la rue Quatrième.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la succession de E. E. Griffin, suivant acte au rapport de N. B. Trist, notaire public en cette ville, en date du 17 novembre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1o. La somme de six mille huit cent soixante-six piastres et soixante-six cents ($6,866.66), montant de la dette avec intérêt à huit pour cent, sur la dite somme, du 17 novembre 1866 jusqu'au jour de la vente, cinq piastres pour frais de copie d'acte, pour honoraires d'avocat, et ses frais légaux, sera payable comptant au moment de l'adjudication.

2o. L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de son enchère) le paiement d'un billet garanti par hypothèque sur la propriété sus décrite, pour six mille six cent soixante-six piastres et soixante-six cents ($6,666.66), payable à trois ans de date et portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement.

3o. Et la balance du prix d'adjudication s'il y avait comptant, au moment de l'adjudication. THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

4 déc—4,12,20,29—3janv

Vente de Shérif.

Le 2 janvier 1869, il sera vendu, à Thibodeaux, paroisse de Lafourche rive droite, une Habitation sucrière, ayant trente arpents de face sur quarante de profondeur, avec sucrerie, machine à vapeur, cannes en wirrows, moulin à scie avec machine, maison de maître et bâtisses diverses.

Le même jour, il sera également vendu, à Thibodeaux, du côté opposé à la susdite habitation, le tout pouvant former une seule et même habitation, une terre de trente-six arpents de face sur quarante de profondeur.

S'adresser, pour renseignements plus longs, 61, rue Carondelet. P. J. PAVY, Syndic.

5 déc—au 2 janv

Vente de Shérif.

Le 9 Janvier 1869, il sera vendu, à la Maison de Cour de Napoléonville, paroisse Assomption, une petite Habitation mesurant environ deux cent quarante arpents de terre avec sucrerie, machine à vapeur, bâtisses diverses. Egalement—Deux morceaux de terre. S'adresser, pour renseignements, à P. J. PAVY, Syndic. No 61, rue Carondelet.

5 déc—au 9 janv

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie

DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. E. Pothier,
H. Zubetbier,	Wm McCulloch,
I. N. Marks,	Wm Creevy,
S. F. Schmidt,	T. K. Finley,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCoard,	John C. Stancil,
I. Caulfield,	C. Cavaroc,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON..........Président.
W. S. PIKE..........Vice-Président.
R. W. YOUNG..........Secrétaire.
L. A. FOURNIER..........Trésorier.

W. S. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur
R. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 130 rue Carondelet (Bâtisse Davidson,)

18oct—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867	$601,880 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c, payées dans la même période	217,740 7[illegible]
Actif le 31 décembre 1867	876,734 00

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de primes, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et avaries causées par les incendies

ALFRED MOULTON, Président, WM M. PERKINS, Vice-Président, A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	E. K. Converse,
A. Moulton,	Wm Chambers,	A. H. May,
B. P. Ethell,	John T. Moore,	Robert Hare,
Wm M. Perkins,	J. H. Isenhour,	Jol. G. Ragan.

12 fév—11 m l. l. 2 onor

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.

57..........Carondelet..........57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif...................$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif...................$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer faites. 10 sept—6m

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital.............................$500,000
avec privilége de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. M. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans ce profits nets, payables en comptant à la fin de chaque année. 11juillet—1an

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.................$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No 148, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed. Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey,
F. Delbondio,	S. B. Penn,	W. S. Schmidt,
Geo A. Fosdick,	Edw. Barnett,	Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président, W. S. PIKE, Vice-Président, ST-CLAIR DEARING, Ag. Gen. W. F. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr E. A. Moss, Dr S. Choppin
Dr G. B. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis. Dr W. C. Nichols.

G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurances ordinaires et annuelles—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes dotes à des enfants ceux que les autres de cette Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits

18avril—1an

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Mowell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.

aug16 1y LEEDS & CO.

LUMBER! LUMBER!

GEORGE MERZ,

Planing Mill and Lumber Yard, Corner Toulouse and Robertson Streets, (Old Basin.)

SEASONED and other Wood, Sashes, Blinds, Doors and all kind of building material are offered to the trade at the lowest prices.

Shipments particularly attended to. jy21 1y

JULIUS LOEFFLER,

(Successor to Chas. Loeffler,)

—GAS FITTER—

AND DEALER IN

Gas Fixtures, Gas Pipes, Fittings, Etc., NO. 126 CHARTRES STREET, Between St. Louis and Toulouse, New Orleans.

aug26 1y

Factors' and Traders' INSURANCE COMPANY.

39..........Carondelet Street..........39

NEW ORLEANS, LA.

SECOND ANNUAL STATEMENT

Year ending 30th April, 1868.

PREMIUMS for the year	$398,355 78
LOSSES paid	193,716 66
ASSETS, 30th April, 1868	605,964 15

CASH DIVIDENDS DECLARED, TO STOCKHOLDERS.

In Capital Stock Department, TEN PER CENT.
In Premium Department, FIFTEEN PER CENT

This Company continues to issue Policies on FIRE RIVER and MARINE RISKS, at the current rates of Premium.

All dividends of the Company are payable CASH, without discount.

MICHEL MUSSON, President.
HARMON DOANE, Vice Presid
ED. A. PALFREY, Secretary.

TRUSTEES:

Moses Greenwood,	Richard Milliken,
J. W. Burbridge,	Samuel B. Moore,
W. A. Johnson,	Wm. H. Henning,
John I. Noble,	J. J. Warren,
John Chaffe,	Simon Bloch,
Hugh McColl,	R. T. Buckner,
Marshall J. Smith,	Sam'l Friedlander
I. Caulfield,	H. Freileen,
Alfred S. Huntington,	Wm. Creevy,
L. H. Terry,	E. W. Rodd,
J. D. Slair,	Joseph Hoy,
Robert Pitkin,	Perry Nugent,
	S. Cambon.

aug26 6m

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

Office, No. 72 Camp street, Corner of Natchez street.

SIXTEENTH YEAR.

Premiums received during the year ending December 31, 1867	$601,880 73
Losses, taxes, expenses, re-insurance, etc., paid during same period	217,740 00
Assets on the 31st December, 1867	876,734 00

This Company continues to insure against the perils of the Seas, Rivers, and loss or damage by Fire, at the current rates of premiums.

ALFRED MOULTON, President. WM. M. PERKINS, Vice President A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES.

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	E. K. Converse,
A. Moulton,	Wm. Chambers,	A. H. May,
B. P. Ethell,	John T. Moore,	Robert Hare,
Wm. M. Perkins,	J. H. Isenhour,	John G. Ragan.

Feb11 1ms. o.d

Dr. O. Blancke,

416 & 418... St. Charles St.....416 & 418

GREAT REVOLUTION IN DENTISTRY.

ALUMINIUM! ALUMINIUM

THE LATEST DISCOVERY OF THE AGE!

GREAT SUCCESS!

DR. O. BLANCKE begs leave to inform his friends and the public generally that he will furnish Artificial Teeth, set in this newly discovered metal, executed in the most skillful and elaborate manner. The Aluminium Sets are far superior to those of Gold or Silver for comfort and durability, being much lighter, cheaper, and not susceptible of being impaired by acids. mh20—1y

J. A. CASADAVANT, SURGEON DENTIST,

NO. 196 CANAL STREET, BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS.

HE continues to perform all operations in Dental Surgery in the most scientific manner. Consultations in French, Spanish and English. sep1 1y

State of Louisiana, OFFICE OF SECRETARY OF STATE, New Orleans, Nov. 19, 1868.

Editor New Orleans Bee

CITIZENS of the United States visiting foreign countries are liable to serious inconvenience if unprovided with authentic proof of their national character. The proper safeguard is a Passport certifying the bearer to be a citizen of the United States. Passports are issued only to citizens of the United States, upon application supported by proof of citizenship. Applicants may be made to the office of the Secretary of State, eight or ten days previous to departure, where all necessary information will be given. I herewith transmit a copy of circular recently received at this office.

Respectfully, GEO. E. BOVEE, Secretary of State.

DEPARTMENT OF STATE, Washington, September 4th, 1868.

Official notice has been received at this Department that the Spanish authorities of the Island of Cuba have adopted a new regulation concerning Passports. That regulation requires all passengers arriving at the ports of that Island to present authentic official passports properly visaed by the Spanish Consul at the ports of departure, and that in case of passengers failing to exhibit such passports so required they will not be permitted to land without compliance with special conditions, which will be found very inconvenient in many cases and impossible in others. Notice has been received at this Department that the papers purporting to be passports issued by the Mayor of New Orleans, and visaed by the Spanish Consul there, are rejected under the before-mentioned regulations.

Notice has also been received that persons residing in the United States who call themselves "passport agents" are in the habit of giving certificates in lieu of the passports to show that they have applied to the Department of State for passports and that these certificates being visaed by the Spanish Consul are presented as passports in Cuban ports and are rejected there under the same regulations before mentioned.

nov21 tf WM. H. SEWARD

Memphis and Charleston Railroad and Connections.

FAST FREIGHT LINE.

BETWEEN NEW ORLEANS AND

GRAND JUNCTION,	MACON,
NASHVILLE,	LYNCHBURG
CHATTANOOGA,	PETERSBURG,
ATLANTA,	NORFOLK,
ROME,	RICHMOND,
AUGUSTA,	BALTIMORE,
CHARLESTON,	PHILADELPHIA,

NEW YORK,

And all intermediate points on the line.

Through Bills of Lading given to all points.

All claims for loss, damage or overcharges settled promptly at point of delivery.

Shippers pay no Insurance, Drayage, Forwarding Commissions.

Rates always Low as the Lowest.

For further information apply at the TICKET OFFICE, UNDER THE CITY HOTEL; or address Box 2861 N. O. Postoffice.

D. H. FEGER, General Southern Agent Memphis and Charleston Railroad.

aug16 tf

NOTICE TO THE LADIES.

HOUSE OF FELIX SARON, 14, Baronne St., NEAR CANAL.

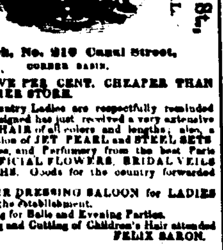

Branch, No. 210 Canal Street, CORNER BASIN.

TWENTY-FIVE PER CENT. CHEAPER THAN ANY OTHER STORE.

City and Country Ladies are respectfully reminded that the undersigned has just received a very extensive assortment of HAIR of all colors and lengths, also, a splendid selection of JET PEARL and STEEL SETS Combs, Brushes, and Perfumery from the best Paris houses. ARTIFICIAL FLOWERS, BRIDAL VEILS and WREATHS. Goods for the country forwarded without delay.

A large HAIR DRESSING SALOON for LADIES is attached to the establishment.

Hair dressing for Balls and Evening Parties.

Hair Curling and Cutting of Children's Hair attended to. FELIX SARON.

oct7 1m

NEW ORLEANS POST OFFICE.

Time of Arrival and Departure of Mails.

Route 8001.—New Orleans to Brashear, leaves daily (except Sunday) at 7 A. M. Arrives daily (except Sunday) by 6 P. M.

Route 8002.—New Orleans to Canton, departure daily Closes at 3.30 P. M. Arrives daily at 5.35 P. M.

Route 8003.—New Orleans to St. Francisville, supplying all the offices opened, departure Monday at 3 P. M. and Friday at 8 A. M. Arrives Monday and Friday mornings.

Route 8004.—New Orleans to Carrollton, via Jefferson City, departure Monday and Thursday at 8 A. M. Arrives Monday and Thursday at 4 P. M.

Route 8005.—New Orleans to Burns Settlement Lower Coast, departure Tuesday and Friday at 8 A. M. Arrives Sunday and Thursday.

Route 8006.—New Orleans to Mobile, departure daily at 3 P. M. Arrives daily by 8 A. M.

Route 8007—New Orleans to Covington, La., departure Monday and Thursday, at 8 A. M. Arrives Tuesday and Friday by 4 P. M.

Route ——.—New Orleans to Algiers, departure daily at 9 A. M. Arrives daily by 11 A. M.

Route 8008.—New Orleans to Vicksburg, supplying all the offices opened to Vicksburg; also, Red River and Ouachita parishes. Departure Tuesday and Saturday, at 3 P. M. Arrives on Monday and Friday mornings.

Mails for Lake Coast Tuesdays and Thursdays at 8 A. M., Saturdays at 11½ A. M., Pascagoula, Saturdays at 11 A. M.

Mails for Galveston, Houston, Indianola, San Antonio, Brownsville, Brazos Santiago via New Orleans and Opelousas Railroad, close at 8 A. M. on Sunday and Thursday.

Tariff of Postage for Mexico, Cuba, West Indies, etc.

Guadaloupe, Martinique, French and English Guiana, St. Vincent's—18 cents half oz., optional.

Dutch Guiana—14 cents half oz. optional.

Cuba, Mexico, Hayti, Porto Rico, St. Thomas, Jamaica, Venezuela, United States of Colombia—10 cents half oz., obligatory.

Bolivia, Chili, Ecuador—34 cents half oz., obligatory

Office Hours.

Opens at 8 o'clock A. M., closes at 8 P. M.

Sundays, office opens at 9 o'clock A. M., closes at [illegible] (my28 tf) Postmaster

Weights of Various Kinds of Produce per Bushel.

[According to custom established in the Cincinnati Market.]

Articles.	Pounds.
Apples (dried)	25
Bran	20
Barly	48
Beans white	60
Beans castor	46
Buckwheat	50
Coal, stone	80
Corn, shelled	56
" in Ear	70
" Meal	50
Hair, plastering	8
Lime, unslacked	80
Malt, barley	34
Malt, Rye	40
Oats	32
Onions	56
Peaches (dried)	33
Potatoes, Irish	60
" sweet	55
Peas	60
Rye	56
Seed Blue Grass	14

THE NATIONAL

TELEGRAPH COMPANY.

A new enterprise to be know as the National Telegraph Company has been organized with valuable franchises conferred by a recent act of Congress, for the purpose of establishing Trunk lines of Telegraph on all the principal railroads and mail routes in the United States. The stock is to be issued upon the same principle as that of the Merchants' Union Express Company, which recently commenced operations. The design is to interest the entire business community in the enterprise. This is done, not so much to dispose of the stock as it is to secure the business of the country through which the lines pass.

The Capital is to be

$10,000,000

In 100,000 Shares of the par value of

$100 Per Share.

But the actual amount to be paid in Cash is

$35 PER SHARE.

And this amount is to be paid as follows: One per cent at the time of subscribing, and no more, until the entire capital has been subscribed, and then on calls to be made by the Board of Directors; instalments not to exceed five per cent per month. When thirty-five per cent of the par value of the shares has been paid, certificates of stock will be issued. This will give the Company a paid up

Cash Capital of $3,500,000,

Which will be sufficient to duplicate lines to all, or nearly all, the paying points reached by the present monopoly.

The present telegraph Companies of the country have been consolidated into one huge monopoly, and are now earning over six millions of dollars per year, or over one hundred per cent on the actual cost of their lines, their present capital having been watered over one thousand per cent.

The National Telegraph Company have a recognition from the United States Government of the importance of their enterprise, with a grant of the most valuable franchises ever conferred upon a Telegraph Company. No competing line has ever had the right now granted by Congress to this Company to construct and operate lines over every Railroad and Mail Route in the United States. The position of this Company differs from that of any company ever before organized. The question of the right way is forever settled.

The Stockholders of this Company cannot be sold out or transferred to any other Company. The act of Congress under which this Company has been organized, prohibits any transfer of the franchise granted.

CALLS—HOW TO BE MADE.

One per cent of the Stock will be required on subscribing, and subsequent calls, not to exceed five per cent per month, will be made by the Board of Directors, from time to time, as may be necessary, any supply funds to construct and equip the lines; but no calls will be made after the one per cent is paid until the entire Capital Stock shall have been subscribed.

ACTUAL CAPITA REQUIRED.

The Company confidently believe that thirty-five per cent of the Capital Stock will construct and fully equip

25,000 Miles Of Wire,

Which will connect all the commercial centres and important places in the United States. This opinion rests upon the most reliable estimates and responsible offers to construct and equip the lines.

The National Telegraph Company is organized under the laws of the State of New York and franchises conferred by an act of Congress, approved July 24, 1866.

President — GEORGE B. SENTER, of Cleveland, Ohio.

Vice President—ROBERT SQUIRES, of New York City.

Secretary—GEORGE B. WALTER, of New York City.

COMPANY'S OFFICE,

Nos. 64 and 66 Broadway, New York.

A limited amount of the Capital Stock of this Company is allotted to this locality, and those having an opportunity, and subscribing, will be placed upon equal terms with its corporators, and will secure the interest in all franchises which have accrued or may hereafter accrue to the Company from any and all sources.

Subscriptions will be received by

DANIEL EDWARDS,

Resident Director for the States of Alabama, Mississippi, Texas and Louisiana, 28, 30 and 32 New Levee street, New Orleans, La.,

—or—

D. WEBSTER,

At the office of R. G. Dun & Co., No. 70 Canal street.

Parties subscribing to the Stock will communicate the same by letter to the Resident Director, DANIEL EDWARDS, of this city, at the time of subscribing.

sep6—3m eod

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following

STATEMENT:

Premiums received during the year ending 31st May, 1868, including unearned premiums of the previous year:

On Fire Risks	$ 813,004 43	
On Marine Risks	288,784 17	
On River Risks	39,045 62	
Total Premiums		$1,181,002 22
Less Premiums Unearned 31st May, 1868	$232,847 00	
Return Premiums	28,471 07	— $ 259,318 07
Net Earned Premiums 31st May, 1868		$ 891,644 15

Losses paid:

On Fire Risks	$371,338 87	
On Marine Risks	178,940 36	
On River Risks	40,988 86	
	$491,098 21	
Taxes	32,013 61	
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less interest	160,202 04 —	684,314 86
Net Profit		$ 277,328 50

The Company have the following assets.

Real Estate	$ 180,617 27
Notes Secured by Mortgage	675,307 36
Notes Secured by Pledge	88,147 28
Cash on hand	128,478 24
Premiums in course of Collection	88,738 65
City Bonds	22,000 00
Bank and Railroad Stocks	104 280 00
Bills Receivable	187,134 79
Scrips of Mutual Insurance Companies	40,988 00
Stock of Valley Dry Dock Company	15,000
" Levee steam Cotton Press	4,000 00
" Marine Dry Dock	3,700 00
" Merchants Exchange	1,000 00
" Lightering and Wrecking Co.	1,000 00
" Louisiana Equitable Life Ins. Co.	200 00
State Bonds	1,000 00
Total	$1,609,416 36

Less:

Unclaimed interest and interest payable in July next on all outstanding Scrips of the Company	$101,365 15	
Thirty-five per cent. of Scrip issue of 1868, payable in July	70,676 70	
Unearned Premiums 31st May, 1868	232,847 00	—$ 396,703 30
		$1,267,649 [illegible]

The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President. PAUL FOURCHY, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 8th day of June, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 8th day of June, 1868, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th May, 1868, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay on and after the second Monday in July next THIRTY-FIVE PER CENT. ON THE SCRIP ISSUE OF 1859, and six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.

DIRECTORS:

John Pemberton,	F. Maspero,	David McCoard,
M. Puig,	L. F. Generes,	Pierre Poutz,
Chas. Sagory,	John Morgan Hall,	S. Z. Relf,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez.	

jn10 tf

INSURANCES.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement: Total Premiums for the year ending 29th February, 1868 ......$436,535 4

Viz—Fire Premiums	$190 232 37	
Marine Premiums	163,190 73	
River Premiums	103,097 15	
		$446,520 25
Less Return Premiums	$ 4,680 73	
Less Unearned Premiums	43,145 00	
		$ 48,004 7
Net Earned Premiums		$398,516 07

Losses Paid:

Fire Losses	$ 82,237 26	
Marine Losses	134,672 70	
River Losses	84,346 60	
	$301,256 14	
Discount in lieu of Scrip	34,348 00	
Taxes and Internal Revenue	24,741 00	
Expenses, Rent, etc., less Discount Account	32,320 05	
Six per cent. Interest on outstanding Scrip to 1st March, 1868	37,777 00	
		$[illegible]
Reserved for Unadjusted Losses		$ 11,297 [illegible]

The Company have the following Assets, which in the Report of the Finance Committee of the Company, unanimously adopted by the Board of Trustees, are declared, after all allowances and deductions are made, to be equivalent to a Cash Capital of $[illegible], viz:

Invested in Real Estate	$ 66,000 11
Invested in Mortgage on Real Estate	79,919 30
Invested in City and other Bonds	60,380 07
Invested in Bank and other Stocks	132,330 00
Invested in Scrip of Insurance Companies	136,300 00
Loaned on Pledges	14,300 00
Bills Receivable	45,338 00
Premiums in course of Collection	83,333 77
Cash on hand	111,822
	$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President. J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 23d day of March, 1868. PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

Six per cent interest on all outstanding Scrip will be paid to the legal holders thereof on the second Monday of May next.

CHAS. BRIGGS, President. ANT. CARRIERE, Vice President.

TRUSTEES:

Charles Briggs,	A. B. Montgomery,
Ant. Carriere,	A. Leonert,
Geo. A. Fosdick,	Frank Williams,
R. Bragier,	Thomas Byrne,
Chas. Lafitte,	John Thornhill,
Johnst. Maunsell,	W. A. Violett,
P. Anderson,	Hugh Macdonald,
Alfred Kearny,	Wm. M. Pinckard,
A. Fourtin,	John S. Wallis,
Geo. W. Dunbar,	George Foster,
R. F. Stockmeyer,	Andrew Stewart,
Geo. W. Hynson,	L. B. Pothier,
Arch'd Montgomery,	John Bliss, Jr.,
Henry J. Vees,	R. Plaggio,
R. Marqueze,	James Gallier,
Chas. Welshans,	Rudolph Sieg,
H. F. Given.	

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Company.

New Orleans, May 22, 1868.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1868:

Fire Premiums for year	$396,132 62	
Marine Premiums for year	94,065 02	
River Premiums for year	177,394 82	
		$[illegible]
Total net earned Premiums		$[illegible]
Fire losses paid and estimated	$ 39,890 08	
Marine	67,094 06	
River	48,005 17	
Paid Taxes	33,018 4	
Paid Reinsurance and discount in lieu of scrip	63,305 00	
Paid expenses, return premiums, general expenses, less discount, etc	81,058 03	
	$[illegible]	
Net Profits		$[illegible]

The Company have the following Assets:

Bills Receivable	$ 37,494 36
Loans on Bonds and Mortgage	68,345 00—$106,[illegible]
Cash on hand	$104,377 34
Loans on pledge of stocks on time	65,400 00—$169,777 34
Loans on pledge of stocks on time	$ 11,300 00
Real Estate	75,000 00
Scrip of other companies and scrip account	45,082 00—$131,382 00
Consolidated City Bonds	$ 30,000 00
City Bonds	20,000 00
Bank and other stocks	102,897 17—$152,897
Coupons for City Bonds past due	$2 400 00
Due for premiums in course of collection	41,080 50
	$[illegible]

The Company have also—

Suspended Notes, Stocks and Bonds	$[illegible] 21
Forfeited scrip account	7,392 24
Interest uncalled for	$7,000 25

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President. HARRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1868. PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in June next. The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of THIRTY-THREE AND ONE-THIRD per cent. on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30, 1868; for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.

THOMAS A. ADAMS, President. SAMUEL H. KENNEDY, Vice President. HENRY V. OGDEN, Secretary.

DIRECTORS:

John Watts,	G. T. Beddoche,
Samuel B. Newman,	P. R. Foley,
Wm. Edwards,	A. G. Ober,
P. Simms,	A. Thompson,
John Phelps.	

mar26 tf

Sun Mutual Insurance Company

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE CO., New Orleans, 22d Jan., 1868.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT OF THE AFFAIRS OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, for the year ending December 31st, 1867.

Amount of Premiums for the year ending 1st December, 1867, viz:

On Fire Risks	$108,671 50	
On Marine Risks	68,880 04	
On River Risks	48,402 24	
	$217,004 78	
Add unterminated risks, of 1866	68,306 00	
		$284,000 71
Deduct unterminated risks for 1867	66,413 00	
Return premiums for 1867	2,000 04	
		$ 68,604 00
Net earned premiums 31st Dec., 1867		$[illegible]

Losses paid during same period, viz:

On Fire Risks	$28,061 12	
On Marine Risks	30,041 76	
On River Risks	36,022 04	
		100,720 00
Add re-insurance	2,807 76	
Dis. on Prem.	46,408 07	
		59,004 [illegible]
Expenses, Taxes, Rent Account, Profit and Loss, etc. less discount and interest		71,489 [illegible]
Reserved a payment of interest on scrips due in 1868		46,380 10
		$[illegible]
Net profits		$ 66,301 [illegible]

The Company have the following Assets, viz:

Two hundred and nine Consolidated City Bonds valued at 80c	$167,200 00
One hundred and twenty-four N. O. J. and G. N. R. R. City Bonds, valued at 70c	86,800 00
One hundred and two N. O., O. and G. W. R. R. City Bonds, valued at 70c	71,400 00
Twenty-five Pontchartrain R. R. City Bonds, valued at 70c	17,500 00
Four Opelousas R. R. State Bonds, valued at 80c	3,200 00
Six Mexican Gulf R. R. State Bonds, valued at 80c	4,800 00
Nine Vicksburg, S. and Texas R. R. State Bonds, valued at 80c	4,800 00
Bank and Gas Stocks, etc	105,400 00
Loans on Pledge	28,100 00
Loans on Mortgage	38,000 00
Bills Receivable	11,380 31
Premiums due in course of collection	67,383 50
Scrips of other insurance companies	12,400 00
Uncurrent funds	4,400 00
Coupons on City Bonds due, not collected	12,000 00
Cash on hand	44,504 42
	$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President. THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 22d day of January, 1868. PARIS CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits, on and after the second Monday of February next. And they have further declared a Scrip Dividend of Thirty-Five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1867, for which certificates will be issued on and after the 10th day March next. THOMAS SLOO, President, JOHN G. GAINES, Vice President, THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS:

Jno. G. Gaines,	R. J. Hart,
Henry Renshaw,	Jno. G. Blake,
H. T. Lonsdale,	J. H. Sandidge,
S. Steers,	J. B. Bean,
G. Burnell,	Thos. Sloo,
	Thos. A. James.

TREATMENT

—OF—

SECRET AND CUTANEOUS DISEASES, SIPHILIS, GONORRHEA, ULCERATIONS, OBSTRUCTIONS, ERUPTIONS, EXZEMA, SCROFULA, SCURVY, &c.

R. GAUDOZ, Druggist, from the Paris University. Corner Conti and Burgundy Streets

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office, No. 73 Chartres Street.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	3 month. sol.	3 mos. sol.	6 mos. sol.	9 mos. sol.	12 mos. sol.
One	$12	$20	$30	$40	$50
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings. Subscription, $4 per annum, in advance. Single copies ten cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$4 00	$6 00	$8 00	$10 00	$16 00
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

N. O. Mutual Insurance Company.

EIGHTH ANNUAL STATEMENT

Premiums during the year ending 31st December, 1867.

On Fire Risks	$[illegible]	
On Marine Risks	88,400 44	
On River Risks	22,300 01	
Total Premiums		$421,[illegible] 41
Less: Premiums unearned 31st December, 1867	$118,[illegible] 00	
Return Premiums	4,118 61	
		$122,[illegible]
Net earned Premiums		$[illegible] 00

Losses:—

On Fire Risks	$ 36,790 82	
On Marine Risks	61,400 22	
On River Risks	19,003 44	
	$140,[illegible] 22	
Taxes	11,050 00	
Reinsurance	3,574 21	
Expenses, less interest received	19,130 00	
Interest on Scrips	24,000 00	
		$204,[illegible] 04
Profit		$ 97,[illegible] 30

The Company have the following assets:

Bills receivable for Premiums	$ 3,704 82
Notes secured by pledge and mortgage	220,507 00
Due for premiums in course of collection	88,368 38
Gas Light Co., City R. R. Co. Stocks, City Bonds, etc	130,000 00
Scripts of sundry Mutual Insurance Companies	28,120 00
Cash on hand	24,777 00
	$[illegible]
Less: Depreciation on the above	32,000 00
Net	$[illegible]
Less: Unearned interest on Scrips	$ 7,390 70
Interest payable on outstanding Scrips	22,[illegible] 00	34,207 70
	$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President. J. W. HINCKS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 11th day of January, 1868.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Directors have resolved to declare a scrip dividend of thirty percent, on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1867, for which certificates will be issued on and after the second day of March, and have further resolved to pay six per cent on the outstanding certificates of scrip on and after the second Monday of March, 1868.

—DIRECTORS:—

George Urquhart,	Chas. Lafitte,
A. Rochereau,	J. H. Lapagne,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
T. S. Blanchard,	John Geanie,
Wm. Stevens	W. T. Williams,
J. A. White,	J. Tuyes.

Office—111 Canal street. jan12 1m eod 1y

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

U. S. MAIL ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS WESTERN LOUISIANA AND TEXAS.

The Railroad FERRY BOAT will leave the foot of St. Ann street, opposite Jackson Square, DAILY, at 7½ A. M., connecting with the PASSENGER TRAIN leaving Algiers at 8 A. M.

Shippers and consignees of freight, by giving notice to the New Orleans Transfer Company, corner Camp and Common streets, can have their goods received or delivered in any part of the city at reduced rates of drayage.

Freight for stations on the road, for landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia or St. Martinsville, received daily, (Sundays excepted) from 7 A. M. to 5 P. M. at the foot of St. Ann street.

Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Bayou Bœuf, Canal and Bayou, will be received and transported through, via Raceland, Lafourche and Terrebonne stations, at through steamboat rates.

All outward freight payable at the time of shipment and all inward freight on delivery.

G. W. R. BAYLEY, Superintendent.

dec1 tf

POSTAGE TO FOREIGN PORTS.

The Asterisk (*) indicates that in cases where it is prefixed, unless the letter be registered, prepayment is optional; in all other cases prepayment is required.

COUNTRIES.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Africa, west coast, British mail	..	22	4
Argentine Republic via England via France	..	45	4
Aspinwall	30	40	[illegible]
Australia, Br. M. via Southampton	..	45	[illegible]
do via Marseilles	..	..	[illegible]
by private ship from N. Y. or Boston	..	..	[illegible]
French mail (S. Austr'a excep'ry)	*20	*60	[illegible]
by Brem. or Ham. mail, via Marseilles and Suez	..	..	[illegible]
Algeria, French Mail	35	16	[illegible]
by Brem. & Ham. mail via Trieste	*15	*30	6
Austria and its States, Pr. closed mail	..	*28	[illegible]
do do when prepaid	..	36	[illegible]
do by Brem. or Ham. mail	..	*15	6
do do (except prov. in Italy) French mail	..	*21	[illegible]
Bahamas, by direct steamer from New York,	..	3	[illegible]
Belgium, French mail,	*21	*42	[illegible]
closed mail via. England,	..	*37	2
open mail via. London by Am. pkt.	..	21	2
do. do. by British pkt.	..	8	2
Brazil, via. England,	..	45	4
via. France, in Fr. m. from Bordeaux,	..	..	[illegible]
By American Packet,	*33	*66	[illegible]
Bremen, Prussian closed mail,	..	10	2
do. do. do. when prepaid	..	*20	6
do. Bremen mail,	..	28	[illegible]
do. Hamburg mail,	..	*10	2
do. French mail,	..	*15	2
British N. Am. Prov., dist. not over 3000 miles,	*21	*42	3
do. dist. exceed 3000 miles,	..	*10	2
Buenos Ayres, via England,	..	*15	2
do. via France, by French mail from Bordeaux,	..	45	4
Cape of G. H., Br. m., via Southampton,	30	60	[illegible]
do. do. Marseilles,	..	45	8
Chili,	..	36	6
China, Br'sh M. via Southampton,	..	34	6
do. via Marseilles,	..	45	8
do. by Br'n or Ham. m.,	..	35	8
do. via Trieste,	..	..	[illegible]
by Brem. or Ham. m. via Marseilles and Suez,	..	35	[illegible]
French mail,	40	72	[illegible]
by mail to San Fran., thence by pr. ship,	30	60	8
Costa Rica,	..	3	[illegible]
Cuba.	..	10	2
Denmark Prussian closed mail (if prepaid 31c.)	..	10	2
by Bremen or Hamburg Mail	..	33	3
French Mail	..	38	3
E. In's, op'n m. via Lon. by A. pkt.	27	54	[illegible]
Prussian closed mail, via Trieste	..	5	6
(Sing. possess.) Pr. cl. m. via Trieste	..	65	13
by Brem. or Ham. m. via Mar's and Suez	..	35	13
by Brem. or Ham. m. via Trieste	40	72	[illegible]
French mail	..	64	[illegible]
Ecuador	..	60	[illegible]
France	..	34	6
Frankfort, French mail	*15	*30	2
Prussian closed mail	*21	*42	[illegible]
do do when prepaid	..	*28	[illegible]
Brem. or Ham. mail	..	*30	[illegible]
German States, Prus. closed mail (if prep 30c)	..	*15	3
French mail	..	..	[illegible]
Bremen mail	*21	*30	6
(except Luxemburg) by Ham.	..	*42	[illegible]
Great Britain and Ireland	..	*15	3
Hamburg, by Ham. mail direct from N. Y.	..	*15	3
Bremen mail	..	*34	[illegible]
Prussian closed mail	..	..	[illegible]
do when prepaid	..	*10	2
French mail	..	*15	3
Hanover, Prussian closed mail	..	*20	6
do when prepaid	..	*30	6
by Bremen or Hamburg mail	..	..	[illegible]
French mail	*21	*42	[illegible]
Hayti, via England	..	*28	[illegible]
Hong Kong, Brit m. via Mar's	..	*30	6
do via Southampton,	..	*15	[illegible]
by French mail	..	*42	[illegible]
by Bremen or Hamburg mail	34	45	4
Prussian closed mail	..	53	4
Indian Archipelago, French mail,	..	45	8
Italy, via. Bremen or Hamburg mail,	..	45	8
British mail via Marseilles	..	34	8
Martinique, via England	30	60	[illegible]
Mauritius, Br. m. via Southampton	..	35	10
do via Marseilles	..	35	[illegible]
do French mail	30	45	4
Mexico	..	45	4
Norway Prus. cl. m. (if prep. 39c)	..	45	8
do Bremen or Hamburg mail	30	46	[illegible]
do French mail	..	46	[illegible]
Nassau, N. Prov. direct steamer from N. Y.	..	10	13
New Granada, (except Aspinwall and Panama)	..	42	4
Nicaragua, Pacific Slope, via Pana	33	66	[illegible]
do Gulf Coast of	..	..	[illegible]
Panama	..	5	8
Paraguay, Brit. mail, via England	..	18	6
Peru	..	10	2
Porto Rico, Brit. mail via Havana	..	18	2
Portugal, Brit. mail via England	..	22	2
Prussia, Prussian closed mail	..	34	8
do when prepaid	..	45	4
by Bremen or Hamburg mail	38	45	8
French mail	..	*28	6
Russia, Prus. cl. m. (if prep. 35c)	..	*15	[illegible]
by Bremen or Hamburg mail	*21	*42	[illegible]
French mail	..	*37	[illegible]
Sweden Prus. cl. m. (if prep. 34c)	..	*30	[illegible]
do. Hamburg or Bremen Mail,	*30	*60	[illegible]
do. French mail,	..	35	[illegible]
Sardinian States, Prussian closed mail if prepaid 40c.	..	33	[illegible]
do. do. French mail,	30	66	[illegible]
	..	42	[illegible]
	*21	*42	[illegible]